



# Projet RefAB

## Conférence de Consensus Quel référentiel pour l'Agriculture Biologique ? Actes synthétiques

Rédacteurs : VINDRAS Camille, FOURRIE Laetitia, CRESSON Céline

Paris, 9 et 10 Février 2011

*Le projet RefAB n°9038 reçoit la contribution financière du Compte d'Affectation Spéciale « Développement Agricole et Rural » (CAS DAR).*

## Sommaire

---

<i>Contexte</i> .....	3
■ Le projet RefAB.....	3
■ Etat d'avancement du projet RefAB : inventaire des besoins et des dispositifs d'acquisition de référence .....	3
■ Des controverses à débattre .....	3
<i>Organisation de la conférence de consensus</i> .....	4
■ Principe et organisation d'une conférence de consensus .....	4
■ Organisation de la conférence de consensus RefAB. ....	4
■ Les controverses.....	4
■ Le jury de la conférence.....	5
■ Les experts auditionnés.....	5
■ Le public .....	5
■ Déroulement de la conférence de consensus.....	7
□ Julien Belvèze, Institut de l'élevage Toulouse.....	7
□ Bertrand Chareyron, Chambre d'agriculture de la Drôme .....	7
□ Joseph Argouarc'h, CFPPA Le Rheu .....	8
□ Vincent Soullignac, CEMAGREF .....	8
□ Alain Delebecq, maraîcher et Président de l'ITAB .....	8
<i>Analyse approfondie des débats</i> .....	12
■ Le type de référentiel à établir .....	12
■ La manière dont la construction de ce référentiel peut être abordée .....	13
■ Le besoin d'organisation des acteurs.....	14
■ Les questions restées en suspens .....	15
<i>Conclusion</i> .....	15

## Contexte

### Le projet RefAB

Développer l'agriculture nécessite de disposer de références technico-économiques : ce besoin a été identifié dans les différentes commissions techniques de l'ITAB et a été formulé au sein du RMT DévAB (séminaire de janvier 2009). Aussi, un projet a été construit en 2009. Le projet RefAB a pour objectif de construire une organisation concertée de la production de références et de leur valorisation, en prenant en compte les spécificités et en tirant parti de la diversité de l'agriculture biologique mais aussi des dimensions territoriales et de structuration du marché. Lauréat à l'appel à projet CAS DAR 2009, il a débuté en 2010.

Ce travail aboutira en 2012 à la définition d'un dispositif d'acquisition de référence structurant, au niveau national, des outils mis en place en région. Son usage et sa pertinence par rapport aux problématiques de l'agriculture biologique (territoires et filières) seront vérifiés.

### Etat d'avancement du projet RefAB : inventaire des besoins et des dispositifs d'acquisition de référence

Un inventaire des besoins a été réalisé dans le volet 1 de ce projet à partir d'une enquête en ligne ouverte entre le 30 juin et le 17 septembre 2010 et qui a permis de recueillir l'avis de 80 personnes. Les résultats permettent de préciser de manière plus détaillée les besoins en références et les besoins de connaissances sur certaines thématiques : économique, technique, environnementale, sociale et alimentation humaine. Un besoin fort en typologies pour accompagner la diversité des systèmes de production en AB est également mis en avant. Au-delà des stricts besoins en références, cet inventaire souligne le besoin de produire de nouvelles connaissances et de partager les expériences (cf. poster et livrable sur [www.devab.org/RefAB](http://www.devab.org/RefAB)).

Un état des lieux des dispositifs d'acquisition de références (DAR) existants a été réalisé dans le cadre du volet 2 de ce projet sur les bases du recensement des actions de recherche expérimentation menées en AB par l'ITAB auprès des partenaires impliqués (outil « QuiFaitQuoi »). Ce travail a été consolidé avec les partenaires des neuf régions pilotes de RefAB. Cet inventaire met en évidence la grande diversité des organisations régionales existantes et des partenariats entre les différents acteurs de l'AB (cf. poster et livrable sur [www.devab.org/RefAB](http://www.devab.org/RefAB)).

Le croisement de ces résultats avec ceux de l'enquête sur les besoins, révèle la nécessité d'améliorer et d'adapter certains DAR existants aux types de références souhaitées. Cette dernière étape a soulevé des questions sur les termes employés et a souligné l'importance de partager une terminologie commune entre tous les partenaires (cf. document sur [www.devab.org/RefAB](http://www.devab.org/RefAB)).

### Des controverses à débattre

Des discussions avec les partenaires de RefAB (notamment ceux impliqués dans la plateforme méthodologique du projet) ont révélé la nécessité de clarifier certains points par rapport à la mise en place d'un référentiel pour l'agriculture biologique. Les partenaires du projet n'ont pas trouvé d'accord sur l'objectif du référentiel et sur l'organisation partenariale associée. A contrario, la mise en place d'un outil commun entre agricultures conventionnelle et biologique n'a pas fait l'objet de débat : les partenaires se sont accordés sur la nécessité de construire un référentiel spécifique à l'AB. La question du développement de l'agriculture biologique a été soulevée mais ne relève pas des travaux du projet RefAB.

Une conférence de consensus a donc été organisée pour débattre des différents points de controverses sur la mise en place d'un référentiel pour l'agriculture biologique.

# Organisation de la conférence de consensus

## **Principe et organisation d'une conférence de consensus<sup>1</sup>**

Inspirée d'un modèle danois né au milieu des années 1980, une conférence de consensus est une méthode de consultation et de débat ayant pour finalité d'aider à la prise de décision. Cette méthode consiste à faire auditionner par un jury des experts intervenant sur une thématique spécifique. Ces auditions sont ouvertes et peuvent donc être suivies par un public, constitué notamment de professionnels, permettant un débat et de multiples interactions avec la salle. A l'issue de ces auditions, le jury élabore une série de préconisations concrètes à destination de l'institution organisatrice dans le champ concerné.

Une conférence de consensus s'inscrit dans une volonté d'améliorer les pratiques sur un sujet donné ; c'est à la fois un état des connaissances et une aide à la décision pour l'institution organisatrice. En tant que nouvelle procédure décisionnelle, la conférence de consensus permet d'approfondir les pratiques démocratiques sur des questions d'intérêt général.

L'institution organisatrice choisit le sujet de la conférence, les membres du jury et les experts, réalise un dossier bibliographique, rédige les questions sur lesquelles vont porter les débats et prend en charge l'organisation logistique de la conférence.

Une conférence de consensus donne lieu à un débat public au cours duquel des experts exposent et discutent leurs travaux d'analyse à partir des questions préalablement construites par le comité d'organisation. L'animateur des débats (le président du jury dans notre cas) coordonne les discussions et interroge les participants, de même que le public qui réagit aux travaux et exprime son point de vue.

Ce débat public est suivi d'une réunion à huis clos du jury afin de lui permettre de rédiger des recommandations de manière indépendante et objective au vu des éléments fournis lors du débat public, la synthèse de ces recommandations devant apporter une réponse précise à chacune des questions (controverses) énoncées au départ.

## **Organisation de la conférence de consensus RefAB.**

Pour répondre aux points de désaccords identifiés par les partenaires de RefAB, une conférence de consensus a été organisée le 9 et 10 février 2011. La préparation a commencé dès la fin du premier semestre 2010, en lien avec la plateforme méthodologique du projet RefAB qui a joué le rôle de comité d'organisation de la conférence.

Les membres de la plateforme méthodologique de RefAB sont : Laurence Fontaine, Monique Jonis, Joannie Leroyer, Frédéric Rey, ITAB ; Jean-François Garnier, Arvalis-institut du végétal ; Nathalie Dupont, IFPC ; Nicolas Aveline, IFV ; Jérôme Pavie, Institut de l'élevage ; Gilles Libourel, GRAB ; Catherine Petit, Agrobio Poitou-Charentes ; Jean-Marie Blanvillain, CRA Centre ; Stéphane Bellon, Natacha Sautereau, Dominique Desclaux, INRA ; Patrick Mundler, Philippe Fleury, ISARA-Lyon ; Jean Marie Morin, DGER Formabio (CFPPA Rennes Le Rheu) ; Vincent Houben, CRA Pays de la Loire ; Céline Cresson, ACTA ; Laetitia Fourrié (animatrice), ITAB.

Un forum<sup>2</sup> a été mis en place pour faciliter les échanges entre tous les partenaires de RefAB, finaliser la formulation des controverses et préparer l'organisation de la conférence (identification des membres du jury et des experts).

## **Les controverses**

Les controverses identifiées sont les suivantes :

1. l'objectif du référentiel (organisation de la production de références ou l'organisation de la diffusion des références),
2. la nature des références à prendre en compte (étroitement liée à la controverse n°1),

<sup>1</sup> Conférence de consensus, « Quelle place pour l'éducation populaire aujourd'hui à Paris ? », 11 et 12 mai 2006, Hôtel de ville.

<sup>1</sup> Les conférences de consensus, base méthodologique pour leur réalisation en France, 1999, ANAES, Service recommandation professionnelle.

<sup>2</sup> <https://groups.google.com/group/RefAB-confconsensus?hl=fr>

3. l'organisation des partenaires (légitimité du porteur de projet, gouvernance, gestion des concurrences entre les parties prenantes du référentiel...),
4. la manière (ou pas) d'intégrer les connaissances/références produites par les praticiens (schéma de production de références ascendant, complémentaire aux classiques dispositifs descendants).

### Le jury de la conférence

Les membres du jury ont été choisis tant pour leur qualité personnelle que pour leur représentativité institutionnelle. En effet les compétences techniques, la capacité à débattre, la capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse ont été des critères de sélection importants. De plus, bien que les membres du jury ne représentent pas leur institution dans ce jury, un équilibre entre le domaine institutionnel, la recherche et les acteurs de terrain a été recherché. Un président de jury a été nommé pour assurer le bon déroulement de la conférence.

La composition du jury est la suivante :

- Christian Mouchet, Professeur émérite d'économie rurale à Agrocampus Ouest, Président du jury.
- Jean-Marc Meynard, INRA SAD
- Pierre Mischler, Agroturf Ressources et Territoires
- Martin Bortzmeyer, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement
- Christine Raiffaud, DGER Alimentation et Technologie Agro-Alimentaire
- Sébastien Couvreur, ESA Angers
- Philippe Viaux, Académie d'agriculture
- Stéphanie Pageot, éleveuse laitière biologique en Loire atlantique (co présidente CIL Ouest BIO)

Une réunion préparatoire à la conférence de consensus (2 février 2011) a permis de bien préciser le rôle des membres du jury au cours de la conférence et leur mission de production du consensus (réunion le 10 février et rédaction du communiqué à destination des participants et invités à la conférence).

### Les experts auditionnés

Les experts ont été choisis pour apporter un éclairage par rapport à au moins l'une des controverses. Les experts auditionnés sont les suivants :

- Julien Belvèze, Institut de l'élevage Toulouse
- Bertrand Chareyron, Chambre d'agriculture de la Drôme
- Joseph Argouarc'h, CFPPA Le Rheu
- Vincent Soullignac, CEMAGREF
- Alain Delebecq, maraîcher, Président de l'ITAB

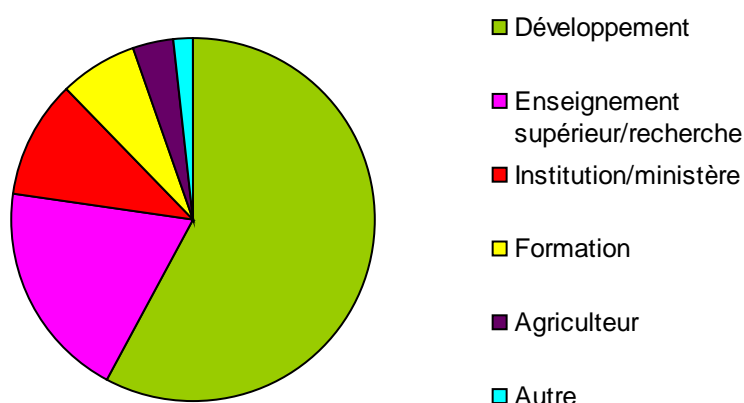
Des échanges préallables (électroniques et téléphoniques) ont permis de bien cadrer l'objectif des interventions de chacun des experts, qui ont fourni, en amont de la conférence un diaporama présenté le 9 février 2011.

### Le public

Le public est composé des partenaires du projet RefAB. Ont été également invités les membres du RMT DévAB et les animateurs du RMT Systèmes de Culture innovants. D'autres invitations plus ciblées ont permis d'assurer la pluralité des acteurs.

Parmi les 57 participants, la moitié sont des acteurs du développement (33, Instituts Techniques Agricoles, Chambres d'agriculture, groupements d'agriculteurs), vient ensuite la classe des enseignants et chercheurs (11) et celles des représentants du ministère (6). Les classes les moins représentées sont celles de la formation (4) et des agriculteurs (2).

**Figure 1: Composition du public de la conférence de consensus le 9 février 2011**



**Tableau n°1 : Liste des participants à la conférence de consensus le 9 février 2011**

NOM - PRENOM	Organisme	NOM - PRENOM	Organisme
ARGOUAR'CH Joseph	Enseignant retraité	GOURAUD Jean-Pierre	AGROBIO Poitou-Charentes
ASFAUX Denis	Association Française d'Agroforesteie	HOUBEN Vincent	CRA Pays-de-la-Loire
AVELINE Nicolas	IFV	LEMARIE Christine	GROUPE ESA
BELLON Stéphane	INRA Avignon	LEROYER Joannie	ITAB
BELVEZE Julien	Institut de l'élevage	LUBAC Stanislas	INTER BIO BRETAGNE
BIDAULT Marie-Christine	CA26	MAZOLLIER Catherine	GRAB
BORDEAUX Célia	CRA Pays-de-la-Loire	MEYNARD Jean-Marc	INRA - chef dpt SAD - Président CSAB
BORTZMEYER Martin	MEDDTL	MICHELUZZI Catherine	CRA Poitou-Charentes
BOUDEAU-BLANCHARD Claire	GRAB Basse-Normandie	MISCHLER Pierre	AgroTransfert Ressources et Territoire
BOUVARD Fabien	CA84	MORIN Jean-Marie	DGER Formabio
CARTON Nicolas	GAB Ile de France	MOUCHET Christian	Agrocampus Ouest
CHAREYRON Bertrand	CA 26	PAGEOT Stéphanie	Agricultrice - Bureau FNAB
COUVREUR Sébastien	ESA Angers	RAIFFAUD Christine	DGER Alimentation et Technologie
CREPEAU Pauline	Conseil Régional d'Ile de France	RAIFFAUD Christine	Agro-Alimentaire
CRESSON Céline	ACTA	RIFFIOD Anaïs	Agence Bio
DANEL Christian	Consultant privé	ROBLIN Chantal	CA 84
DASPRES Nicolas	APCA	ROINSARD Antoine	ITAB
DELEBECQ Alain	Agriculteur - Président ITAB	SAUTEREAU Natacha	INRA Avignon
DERUELLE Christophe	CFPPA des Vaseix	SAVINI Isabelle	INRA Paris
DUMAS Xavier	EPLEFA Bretons	SCARSI Florence	MEDDTL
DUMONTIER Alexandre	CA 45	SOULIGNAC Vincent	Cemagref
DUPONT Aurélien	CA 22	STREITH Michel	CNRS
FEVRE Cécile	APCA	TEIL Geneviève	INRA AgroParisTech
FLEURY Philippe	ISARA-Lyon	VALLAS Myriam	Pôle Scientifique AB massif Central
FONTAINE Laurence	ITAB	VALLEIX Sophie	ABioDoc-VetAgro Sup Clermont
FOURRIE Laetitia	ITAB	VIAUX Philippe	Académie d'agriculture
GARNIER Jean-François	ARVALIS-Institut du Végétal	VINDRAS Camille	ITAB
GENET Philippe	DRAAF Pays de la Loire	VION Valérie	MAAPRAT - DGPAAT
GLANDIERES Anne	CRA Midi-Pyrénées	WILLOT Mélisse	FNAB

## Déroulement de la conférence de consensus

La conférence de consensus a été présidée par Christian Mouchet.

Après un rapide rappel des avancées du projet RefAB et des controverses à débattre, la majeure partie de la conférence a été consacrée à l'audition des experts. A l'issue de la présentation de chaque expert, des échanges avec les membres du jury et avec la salle ont permis de nourrir les débats avec la salle et éclaircir les controverses, objet de la conférence. Cette audition a abouti à une discussion générale.

Un secrétariat technique a assuré la capitalisation de l'ensemble des échanges par une prise de note simultanée. Ce sont ces notes, analysées *a posteriori*, qui ont permis la réalisation du présent rapport.

### Julien Belvèze, Institut de l'élevage Toulouse

*Diaporama « analyse du fonctionnement et des performances des systèmes d'élevage agrobiologique en Massif central », Julien Belvèze.*

Julien Belvèze est chef de projet du réseau bovin viande Midi-Pyrénées à l'Institut de l'Élevage et a témoigné sur l'expérience vécue dans le projet « analyse du fonctionnement et des performances des systèmes d'élevage agrobiologiques du Massif Central ». Ce projet, de dimension multi-partenaire, emprunte une démarche transversale : il consiste à analyser sous une même procédure les productions bovines et ovines (lait et viande). Les résultats sont valorisés à trois niveaux, une analyse annuelle des résultats par filière, une analyse annuelle transversale pour identifier les éléments de structure et de fonctionnement global des systèmes d'élevage et une enquête qualitative transversale annuelle pour répondre à une problématique précise (en 2010, le thème était l'autonomie alimentaire).

Selon Julien Belvèze, la production de références répond au besoin de chiffres clés des éleveurs pour l'accompagnement à la conversion et l'optimisation des systèmes. Les données sont récoltées sur un échantillon d'exploitations (66 fermes d'élevage certifiées AB depuis au moins 5 ans) suivies par l'Institut de l'Élevage, l'INRA et l'AVEM. Les données ont été collectées à l'aide d'outils variés mais une harmonisation des critères d'analyse et des méthodologies de calcul a été faite. Les fermes suivies présentent des proportions, des effectifs globaux des animaux certifiés AB représentatifs du Massif Central et se répartissent sur plusieurs territoires de Massif Central (nord, sud, plaine, montagne, zone humide, zone sèche). Une étude bibliographique ainsi qu'un travail de groupe a permis l'identification des critères les plus pertinents pour répondre aux objectifs de la production de références.

### Bertrand Chareyron, Chambre d'agriculture de la Drôme

*Diaporama « Production et mutualisation/valorisation de références en Rhône-Alpes en production végétale », Bertrand Chareyron*

Bertrand Chareyron est responsable de l'équipe agro-environnement de la Chambre d'Agriculture de la Drôme. Par ailleurs il est coordinateur de la ferme expérimentale d'Etoile-sur-Rhône. Dans son témoignage, il présente deux réseaux de production/valorisation de références en Rhône Alpes, aux objectifs complémentaires : le réseau des Référents Techniques Régionaux (RTR) et le réseau des Pôles d'Expérimentation et de Progrès (PEP). Le premier réseau assure une veille technique par filière, produit et diffuse des références techniques et technico-économiques, identifie les besoins des producteurs en termes d'expérimentation et offre un appui technique et de coordination au réseau des conseillers spécialisés et techniciens. Le réseau des PEP, quant à lui, vise à identifier les innovations. Il repose sur la gestion coordonnée et multi-partenaire de l'expérimentation et est basé sur les stations régionales d'expérimentation, les fermes des lycées agricoles et les différents réseaux d'expérimentation et de recherche de références.

Selon Bertrand Chareyron, l'objectif de la production de références est de fournir aux agriculteurs, techniciens et formateurs, les éléments d'aide à la décision pour une conversion à l'AB ou pour une évolution du système de production déjà en AB. Les aspects temps de travail et implication des réseaux sociaux dans la filière (Coop ou circuit court) sont d'ores-et-déjà pris en compte. Il est prévu d'intégrer les aspects environnementaux dans le futur (impact de l'activité sur la qualité de l'eau, de l'air et des éléments paysagers). Enfin, il précise qu'il y a une demande forte pour améliorer l'autonomie des exploitations. Les données sont collectées auprès du réseau PEP détaillé précédemment et construites selon une logique coordonnée au niveau régional. Elles sont représentatives des systèmes d'exploitation présents dans la région Rhône-Alpes. Dans cet exemple, la production de références fait appel à une multitude d'acteurs pour croiser les méthodes et prendre en compte toutes les compétences.

● **Joseph Argouarc'h, CFPPA Le Rheu**

*Diaporama « Regard d'un formateur en maraîchage biologique sur un référentiel AB », Joseph Argouarc'h*

Joseph Argouarc'h était, jusqu'à fin 2010, formateur en maraîchage biologique au CFPPA Le Rheu. A travers son témoignage, il présente les difficultés rencontrées sur les plans techniques, économiques et organisationnels et les difficultés spécifiques à l'installation. Il fait part ainsi des besoins en références rencontrés dans le domaine de la formation et propose des pistes d'intégration de l'enseignement agricole dans le référentiel pour l'AB.

Dans le domaine de la formation, les utilisateurs des références sont les candidats à l'installation qui ont besoin de références systèmes (des modèles-types) pour les aider dans leur choix pour un atelier adapté à leur projet. Ces références sont nécessairement d'ordre technique et économique. Selon Joseph Argouarc'h, les références systèmes doivent se baser sur des études de groupe et sur le suivi de fermes de référence. Les références produites doivent être adaptées à la filière maraîchage en Bretagne, en prenant en compte notamment la petite taille de ces exploitations.

● **Vincent Soullignac, CEMAGREF**

*Diaporama « Système de gestion des connaissances pour la conception de systèmes de culture durable », Vincent Soullignac.*

Vincent Soullignac effectue actuellement une thèse au sein du CEMAGREF portant sur les « systèmes de gestion des connaissances pour la conception de systèmes de culture durable ». Sa présentation traite de la manière de gérer les systèmes de connaissances.

Il aborde dans son exposé l'importance de définir l'objectif d'usage et du même coup les usagers, étape nécessaire à la définition du contenu de l'outil de gestion des connaissances, ce qui introduit l'importance d'étudier le jeu d'acteurs et de connaissances.

Selon lui, l'utilisateur de la référence est l'agriculteur, en cela la référence doit être opérationnelle (notion de valorisation et d'appropriation de la connaissance théorique). Les données à l'origine de la référence sont issues d'un espace de connaissances pré existant et de l'interaction entre des acteurs. Enfin, la fiabilité des références repose sur la confiance entre les acteurs du système de connaissances et sur le nombre d'acteurs (masse critique).

Le préliminaire à toute gestion de système de connaissances réside dans la cartographie des connaissances, dans laquelle les connaissances tacites (savoir-faire) et explicites (connaissances écrites) peuvent être distinguées.

Dans le cas de l'agriculture, les connaissances sont en grande partie tacites : les agriculteurs ne restituent pas formellement leurs pratiques et se les transmettent tacitement (notamment transmission familiale) ce qui nécessite une consolidation si l'on veut les valoriser. De plus une faible interaction existe entre les connaissances institutionnelles et celles des praticiens au niveau des stations expérimentales. Il faut alors arriver à faire la part entre connaissances empiriques (acquises par l'expérience) et académiques (issues de la recherche).

● **Alain Delebecq, maraîcher et Président de l'ITAB**

Alain Delebecq intervient en tant que maraîcher en agriculture biologique qui a par ailleurs des responsabilités professionnelles (présidence de l'ITAB). Il témoigne de son expérience de producteur pour apporter des éclaircissements sur les controverses identifiées pour la conférence de consensus.

En tant qu'agriculteur, il a besoin de références fiables et utilisables sur son exploitation (notion de territorialité). Il insiste sur la trop faible prise en compte des aspects socioculturels qui influencent la dynamique de conversion d'une région donnée. La production de références de type monographie, cas concret est pertinente uniquement si elle est suivie d'un processus d'analyse et de valorisation. Il aborde la notion de fiabilité de la référence qui repose sur l'expertise de ceux qui la produisent. Ceci implique d'aborder des questions de méthodologie avant de se lancer dans la production de références.

Il pose la question de l'organisation régionale et/ou nationale, dont la complexité de mise en œuvre ne doit pas faire perdre de vue l'objectif.



## Communiqué à l'issue de la conférence

Le lendemain de la conférence publique, le jury s'est réuni pour rédiger le communiqué ci-dessous. Ce communiqué, finalisé le 17 février, a été envoyé le jour même à l'ensemble des participants et aux personnes invitées à la conférence. Il a également été diffusé au sein du réseau ITAB via la lettre de diffusion « du côté de l'ITAB » de février/mars ». Il est accessible sur [www.devab.org/RefAB](http://www.devab.org/RefAB).



# COMMUNIQUE

## Quel référentiel pour l'Agriculture Biologique ?

*Les partenaires du projet RefAB\* ont organisé le 9 février 2011 une conférence de consensus dans le but de partager une vision commune sur les références en AB et la mise en place d'un référentiel adapté à l'agriculture biologique. Cette conférence de consensus visait à débattre et trancher les sujets de controverses suivants :*

*C1 l'objectif du référentiel (organisation de la production de références ou l'organisation de la diffusion des références) ;*

*C2 l'organisation des partenaires (légitimité du porteur de projet, gouvernance, gestion des concurrences entre les parties prenantes du référentiel...)* ;

*C3 la manière (ou pas) d'intégrer les connaissances/références produites par les praticiens ;*

*C4 la nature des références à prendre en compte.*

*Le jury de la conférence, composé de Martin Bortzmeyer, Sébastien Couvreur, Jean-Marc Meynard, Pierre Mischler, Christian Mouchet, Stéphanie Pageot, Christine Raiffaud et Philippe Viaux, a auditionné cinq experts sur leur expérience :*

- Julien Belvèze (Institut de l'Elevage), sur le projet Systèmes du Massif central,
- Bertrand Chareyron (Chambre d'Agriculture de la Drôme), sur la production et mutualisation/valorisation de références en Rhône-Alpes en production végétale,
- Joseph Argouarc'h (ex formateur au CFPPA du Rheu), sur son expérience de formateur de l'installation en maraichage biologique,
- Vincent Soullignac (Cemagref), la mise au point d'un outil de capitalisation des connaissances en agriculture,
- Alain Delebecq, qui a témoigné en tant que maraîcher avec responsabilités professionnelles (président de l'ITAB).

*Le public (une cinquantaine de personnes) a également pu exprimer son avis tout au long de la journée (réactions aux exposés des experts ou discussion générale).*

*Le jury s'est réuni le 10 février pour formaliser le consensus issu des échanges de la veille et proposer des recommandations pour la construction d'un référentiel AB et pour la poursuite du projet RefAB.*

Le jury souligne la qualité des débats et des échanges. Ils ont permis, dans une ambiance constructive, de préciser les questions qui pouvaient se poser et de relativiser et reformuler les controverses telles qu'elles avaient été énoncées.

Le jury prend acte de la qualité du travail de production de références réalisé en région. Dans le même temps, il relève l'existence d'un consensus sur l'importance du besoin de références en AB, bien que ce besoin reste encore à préciser (et à hiérarchiser). Il souligne aussi la nécessité de progresser dans l'organisation d'un cadre national de travail. Il entend apporter quelques réponses aux questions posées mais aussi suggérer des pistes de travail sur :

- le type de référentiel à établir,
- la manière dont la construction de ce référentiel peut être abordée,

- le besoin d'organisation des acteurs, dans le respect des histoires, des compétences, des acquis des différentes structures.

### Qu'est ce qu'une référence ?

#### Carte d'identité d'une référence

- Utilisateur et utilisation ciblés (la référence doit pouvoir s'inscrire dans le raisonnement de l'utilisateur ; la construction d'une référence repose sur une hypothèse concernant la manière de raisonner de son utilisateur potentiel).
- Origine des données et nature des méthodes de construction (la transparence méthodologique, facteur de fiabilité).
- Domaine de validité (zone géographique, type d'exploitation, type de sol, ...). Le passage de la donnée à la référence suppose un travail d'extrapolation. La définition du domaine dans lequel cette extrapolation est valide s'appuie souvent sur la mobilisation de connaissances théoriques.
- Accord partagé des experts et des acteurs (dont agriculteurs) sur les éléments caractéristiques de la référence (pertinence, validité, stabilité).

Les échanges ont montré qu'avant de poursuivre la réflexion sur le référentiel, la notion de références doit être clarifiée.

Le jury propose de définir une référence comme une « *information mobilisable pour agir, explicite (par opposition à un savoir tacite), exogène (construite par un tiers) et contextualisée (dont le domaine de validité est bien cerné)* ». Les références alimentent des activités diverses : des choix techniques, tactiques ou stratégiques, des évaluations, du conseil, de la formation ou de l'accompagnement. Ces activités sont menées par différents acteurs (agriculteurs, conseillers, enseignants, décideurs publics, etc.).

Le jury fait remarquer que les références constituent une catégorie de ressources cognitives pour l'action, avec d'autres ressources comme les savoirs tacites (savoir-faire, compétences, ...), les savoirs théoriques (ex : connaissances agronomiques), les outils d'aide à la décision, etc. Un outil d'aide à la décision n'est pas une référence mais il peut nécessiter des références pour fonctionner.

#### **Type de référentiel à établir**

Suivant en cela les experts, le jury propose de ne pas opposer (C1) organisation de la production de références et organisation de la diffusion des références. Il paraît en effet difficile de séparer le travail sur les méthodes de production de références et les stratégies de diffusion de ces références. Le projet RefAB ne vise pas à fabriquer des références (cette étape est mise en œuvre par les différents acteurs locaux ou nationaux qui ont été identifiés par le travail de RefAB) mais bien à expliciter les méthodes de construction des références, en lien avec leur diffusion.

Ces méthodes doivent d'abord s'appuyer sur l'existant. La prise en compte de certaines spécificités de l'AB nécessitera la mise au point ou l'adaptation de méthodes de production de références nouvelles. Le référentiel devra donc permettre des échanges croisés de références, d'indicateurs et de méthodologies entre agriculture conventionnelle et agriculture biologique pour bénéficier d'apports mutuels. Le référentiel AB peut ainsi s'appuyer à la fois sur des indicateurs éprouvés en agriculture conventionnelle (notamment pour les exploitations en conversion, pour permettre les comparaisons) et sur des indicateurs spécifiques à l'AB, par exemple pour une approche plus globale de l'exploitation (entre autres dans les domaines social et environnemental).

Le référentiel à bâtir pour l'AB doit répondre à des besoins spécifiques préalablement identifiés. Par exemple, alors que l'élaboration des références repose souvent sur l'hypothèse d'un comportement décrit par des moyennes, la gestion des systèmes biologiques fait apparaître aussi le besoin de références sur la question des risques et des comportements d'adaptation au risque.

Les principes mêmes de l'AB impliquent aussi des approches spécifiques : accent mis sur l'autonomie des systèmes, ou sur l'enjeu des rotations comme cœur des systèmes biologiques, ou encore l'importance de la commercialisation en vente directe qui peut structurer le système d'exploitation. Ces spécificités réclament des typologies d'exploitation qui ne seraient pas nécessairement construites sur les mêmes bases qu'un système conventionnel.

La conférence a montré que les attentes manifestées par les participants concernent avant tout le niveau de l'exploitation. Cependant, même si le besoin en références technico-économiques est considéré comme très important, le jury recommande fortement que le référentiel porte également sur les références environnementales et sociales (cf. principes de l'AB). Par ailleurs, il invite les partenaires du futur référentiel à mener des actions sur d'autres échelles (territoire, prise en compte de l'aval, etc.)

## La construction du référentiel

Le jury constate qu'il faut distinguer les **sources de données** à l'origine des références et la **manière de passer de ces données à des références** (méthode de construction de références).

### Sources de données pour construire une référence

expérimentation, réseau de fermes, savoirs paysans, visite, démonstration, monographie, observatoire, enquête.



Pour construire une référence, l'identification d'une cible (agriculteur, conseiller, groupe, besoins peuvent être divergents), d'une utilisation et d'un vecteur est indispensable. Les références passe, selon les cas, par un travail sur la cohérence des données au sein d'un groupe (par exemple : études de groupes de fermes, convergence entre savoirs paysans, convergence avec des résultats expérimentaux d'une autre région) ou par une interprétation des données à la lumière de la théorie (par exemple : construction de cas type, extrapolation de savoirs paysans par confrontation à la théorie, calage de références grâce à l'utilisation d'un modèle agronomique).

Le jury invite les partenaires de RefAB à poursuivre sur ces bases leur travail de réflexion sur les méthodes de construction des références.

## Besoin d'organisation des acteurs, dans le respect des histoires, des compétences, des acquis des différentes organisations (C2).

Le jury constate la nécessité d'une structuration nationale pour diverses raisons :

- faire circuler les références (entre régions) ;
- enrichir la construction de références par la confrontation de données ou de références issues de différentes régions et conforter des approches transversales ;
- capitaliser le travail méthodologique (homogénéiser les références dans leur contenu et dans leur fiabilité) ;
- pour réduire les coûts d'obtention (temps, ressources financières) ;
- obtenir des références proprement nationales.

Les acteurs régionaux sont des partenaires moteurs, incontournables et indispensables dans la mise en place d'un référentiel sur l'agriculture biologique.

Le jury recommande néanmoins de clarifier la gouvernance d'un tel dispositif multi-partenarial. L'ITAB a fait valoir sa vocation, son historique, ses compétences et son réseau, et s'est proposé comme animateur de ce référentiel.

## Questions restées en suspens

La controverse C3 relative à l'intégration des connaissances des praticiens ne constitue pas une réelle controverse, l'ensemble des participants à la conférence considérant ces savoirs comme des sources de références. Le traitement de cette question doit être inclus dans celle de la production de références. Le jury remarque cependant que la capitalisation du savoir tacite est une question délicate qui mérite réflexion. En effet, les savoirs qui peuvent être sources de références sont explicites et tacites ; les premiers sont ceux qui sont le plus mobilisés mais les seconds représentent une part très importante du savoir.

Par ailleurs, divers sujets ont été abordés sur lesquels le jury ne peut apporter de recommandations, faute d'avoir suffisamment d'éléments issus des échanges de la journée. Ces sujets concernent en particulier des références nécessaires mais qui pourraient réclamer d'autres acteurs que ceux de RefAB :

- la prise en compte de l'aval et de la mise en marché,
- la qualité des produits, notamment technologique,
- les enjeux de santé liés aux produits biologiques.

En outre, la question de la mise en place d'un outil collaboratif (de type « encyclopédie en ligne ») a été abordée et pourrait donner lieu à une réflexion plus approfondie de la part des partenaires RefAB.

Au-delà du rôle du jury qui était de faire émerger les éléments de consensus (voire de mettre en évidence l'absence de tels éléments) pour la mise en place d'un référentiel AB, il reste des priorités à donner pour orienter les travaux à mener en 2011 et 2012 dans le cadre du projet RefAB. Le jury propose que ces priorités soient fixées par le comité de pilotage du projet, sur la base des recommandations issues de la conférence de consensus.

Pour le jury, le Président, Christian Mouchet

*\* Le projet RefAB (2010-2012) vise à construire les bases méthodologiques d'un référentiel AB, c'est-à-dire un outil de production et de partage de références, valorisant la diversité des systèmes de production biologique et prenant en compte les dimensions territoriales et de structuration de marchés. Ce travail aboutira en 2012 à la définition d'un dispositif d'acquisition de références, structurant au niveau national des outils mis en place en région. Son usage et sa pertinence par rapport aux problématiques de l'Agriculture Biologique (territoires et filières) seront vérifiés.*

## Analyse approfondie des débats

Les échanges qui ont eu lieu tout au long de la conférence de consensus ont été synthétisés, analysés et organisés selon les trois pistes de travail proposées par le jury (cf. communiqué ci-avant).

### Le type de référentiel à établir

L'intervention de **Julien Belvèze** a permis d'éclairer la **nature et la validité des références**. En effet, un **référentiel n'est pas une simple base de données**. C'est un ensemble de références provenant de l'interprétation des données. Ces références sont liées à un **domaine de validité** (zone géographique, type d'exploitation, type de sol,...) et sont à relativiser au regard des besoins. En effet, elles doivent pouvoir s'inscrire dans le raisonnement de l'utilisateur et diffèrent donc en fonction de l'utilisateur et de l'utilisation ciblés (ici, les éleveurs ont besoin de chiffres clés pour répondre aux besoins de conversion). Les critères d'évaluation environnementale sont encore difficiles d'utilisation car peu développés.

Son intervention a aussi permis de préciser que les références en AB attendues doivent permettre une comparaison avec celles de l'agriculture conventionnelle, notamment lors de la phase de la conversion.

La présentation de **Bertrand Chareyron** a permis d'introduire la question de l'utilité de la référence, de sa territorialité. Les références peuvent en effet être utilisées comme un outil d'aide à la décision. Les références utiles à l'agriculteur doivent permettre, à l'aide de règle de décision, de construire une stratégie (de désherbage, de protection des plantes...). Cette forme (règle de décision) offre un cadre d'application plus souple et permet l'adaptation des pratiques au contexte (contrairement aux fiches technico-économiques classiques, rigides car liées fortement au contexte).

La question de la définition d'une référence système a été soulevée. Dans l'exemple cité par Bertrand Chareyron, la référence système s'établit à l'échelle du système d'exploitation, sur plusieurs années et croise différents types de données (techniques, environnementales). Les cas types peuvent être considérés comme systèmes et nécessitent une expertise pour leur construction.

L'importance du besoin en références portant sur les aspects environnementaux et sociaux a été soulignée également.

Suite à ces discussions, deux niveaux complémentaires de référentiels peuvent être distingués :

- Un premier niveau assez proche du conventionnel, qui vise à légitimer le mode de production biologique au regard du conventionnel et qui utilise de ce fait un langage commun,
- Un deuxième niveau qui traduit l'identité du système agrobiologique et qui utilise des critères spécifiques tels que la résilience, la durabilité, avec des études pluri annuelles.

Selon **Joseph Argouarc'h**, le référentiel AB doit être assez **souple pour permettre l'adaptation** des références. En effet, ces dernières doivent avoir une dimension nationale tout en étant applicables au niveau local. Ainsi le référentiel apparaît plutôt comme un cadre méthodologique pour la production de références (souplesse d'utilisation pour l'adaptation locale, exemple des plannings des variétés en maraîchage). Les références ainsi obtenues doivent permettre de prendre en compte la diversité des pratiques et des systèmes d'exploitation.

La présentation de **Vincent Soullignac** traite de la **structuration des connaissances comme enjeux du référentiel**. Le référentiel pour l'AB se situe plus dans une logique de production. Pourtant s'intéresser à la gestion du système de connaissances, comme le propose Vincent Soullignac, permet d'identifier les personnes ressources. De plus, la connaissance émerge d'un espace de connaissances préexistant et de

l'interaction entre des acteurs. L'importance de la gestion collaborative du système de connaissances de l'agriculture biologique est appuyée par le fait que les agriculteurs biologiques ont un niveau de formation supérieur à ceux du conventionnel (Sautereau, N.).

La structuration des connaissances est un des enjeux du référentiel. Cette structuration doit permettre l'accès simple et rapide aux références dont l'utilisateur a besoin (chaque utilisateur peut avoir des besoins différents). En revanche, il apparaît difficile d'intégrer tous les types de connaissances, les connaissances tacites sont par définition non explicites et de ce fait non capitalisables par le seul moyen d'un serveur de connaissances.

Les connaissances académiques ne sont pas utiles à l'agriculteur, elles sont non opérationnelles. Ce sont des connaissances sous forme d'arbre de décision par exemple, qui sont facilement appropriables et utilisables par l'agriculteur. Il est donc nécessaire de transformer les connaissances académiques en connaissances utilisables par l'agriculteur.

**Alain Delebecq**, dans son exposé, insiste sur la faible prise en compte des aspects socio-culturels (dynamique des réseaux sociaux, bassins de production où des variétés très spécifiques sont développées) dans le processus de production de références. En ce sens, les conditions d'application des références ne doivent pas être trop rigides et doivent surtout fournir des principes pour comprendre les outils et connaissances qui peuvent être déclinés selon le contexte. Il préconise également une approche globale de l'exploitation agricole dans son territoire.

La spécificité du référentiel n'est pas liée à l'agriculture biologique en soi mais à la prise de risques dans le mode de production. En cela, elle se différencie des systèmes conventionnels qui reposent sur une agriculture assurantielle. Les références en agriculture conventionnelle se conçoivent comme des recettes à appliquer à la lettre alors que celles envisagées pour l'agriculture biologique consistent plus en des lignes directrices pour la prise de décision. Cependant, les besoins identifiés jusqu'à présent sur le terrain sont plus précis et requièrent plus que des grands principes. Un des besoins identifiés est de pouvoir accéder facilement à des références fiables, comme c'est le cas en agriculture conventionnelle. Ainsi le référentiel souhaité par les utilisateurs semble devoir s'inspirer de ce qui existe en agriculture conventionnelle (ce que l'on connaît) tout en intégrant certaines spécificités tels que la prise en compte du risque ou encore le caractère novateur de l'agriculture biologique. Des références en agroforesterie sont également souhaitées dans le système agrobiologique. La place de l'arbre champêtre au sein de l'agro écosystème est à prendre en compte car il permet de gérer la biodiversité et de favoriser la résilience.

L'intégration des connaissances empiriques n'a que très peu été abordée lors des discussions. Si leur intégration est une évidence, reste à savoir de quelle manière (cf. témoignage de Vincent Soullignac). Ce thème sera abordé aux Assises REVAB 2011 (30-31 mars)

### La manière dont la construction de ce référentiel peut être abordée

La présentation de Julien Belvèze a permis de traiter de l'opposition souvent faite entre approche système et analytique. Ce qui semble important ici, c'est de savoir comment on évalue l'efficacité d'un système et de comprendre pourquoi il est efficace (notion de technicité). La méthode d'élaboration des références doit être spécifique à l'agriculture biologique si l'on veut prendre en compte les objectifs de production qui lui sont propres. Dans le cas du projet « analyse du fonctionnement et des performances des systèmes d'élevage agrobiologiques du Massif Central », les méthodes appliquées sont celles de l'Institut de l'Élevage qui intègre les trois dimensions du développement durable depuis 1997 (plan Riquois 97). L'approche globale empruntée ici ne permet pas de rentrer dans le détail des pratiques mais d'identifier les problèmes : ce sont des références systèmes qui sont produites. Une expertise très sectorielle est ensuite requise pour résoudre les problèmes identifiés. La spécificité des méthodes dépend de l'objectif du dispositif (appui à la conversion, ou appui à l'optimisation du système) et des moyens mis en œuvre pour sa réalisation.

La transversalité et l'ouverture de l'approche ont fait l'objet de discussions suite à la présentation de Bertrand Chareyron. En effet, les méthodes utilisées doivent permettre une ouverture vers ce qui se fait dans les autres régions et ce, en assurant une veille continue. Le relationnel est important.

De plus, les méthodes de construction des références semblent dépendre des filières. En effet, en élevage, la production de références se base sur des observations réalisées par les éleveurs qui sont ensuite analysées par les conseillers experts (production ascendante). A l'inverse, en grandes cultures, les références sont élaborées à partir d'expérimentations puis testées et/ou validées par les agriculteurs sur le terrain (production descendante). La validation des références sur l'exploitation agricole soulève la question de l'intégration des connaissances empiriques d'une part et des critères des agriculteurs d'autre part (pénibilité du travail par exemple). Dans le cas d'une production de référence descendante, il est possible de tirer profit des méthodes issues de l'agriculture conventionnelle car les démarches sont similaires. La notion de système implique cependant une approche transversale, c'est-à-dire une analyse de l'ensemble des ateliers de l'exploitation (exemple du système polyculture élevage).

Les discussions qui ont suivi le témoignage de Joseph Argouarc'h ont permis d'éclaircir les questions de la **spécificité filière du référentiel et de la fiabilité des références**.

La **spécificité des méthodes** de construction des références **en fonction des filières** soulève la question de la spécificité filière du référentiel (*le maraîchage a besoin de références production par production mais aussi de références par système*). Cependant les références environnementales et sociales restent très transversales et un cloisonnement des filières au sein de l'AB n'est pas souhaité. **L'agriculture biologique s'inscrit sur le long terme**, la méthode d'élaboration des références doit prendre en compte cette spécificité en analysant notamment les échecs, dérives observées au bout de quelques années. De même, les références doivent prendre en compte les besoins en organisation de la production et du travail.

La **fiabilité** des références produites est un point crucial à prendre en compte dans la méthodologie de leur élaboration. Cette fiabilité semble en grande partie se reposer sur la **taille et la qualité de l'échantillon**. Celui-ci doit être suffisamment large pour représenter la diversité des systèmes rencontrés (typologie complète) au niveau régional et/ou national et adapté à l'objectif d'utilisation des références (pour un appui à la conversion, l'échantillon suivi devrait être composé de fermes en conversion). Un autre élément de fiabilité d'une référence réside dans son domaine de validité (conditions d'utilisation, mode d'emploi...). Enfin la **transparence au niveau méthodologique** apparaît comme une base solide pour justifier de la fiabilité des références. La méthodologie proposée doit pouvoir être validée par les experts pour en assurer la pertinence. La mobilisation d'étudiants pour collecter des données a été proposée mais n'apparaît pas pertinente, les exercices confiés aux stagiaires doivent être essentiellement à but pédagogique.

Les **méthodes d'élaboration des références sont encore peu développées** en maraîchage biologique, car le pic de conversion/installation est encore très récent. La principale difficulté réside dans la **grande diversité des systèmes** de maraîchage. Les structures conventionnelles commencent à accompagner ces démarches.

La construction du référentiel doit emprunter une démarche collective, multi-partenariale pour mettre en évidence la complémentarité des méthodes de production et ne pas négliger le rôle des acteurs du développement, de l'enseignement et de la recherche (des fermes de démonstration dans l'appropriation des références chez les candidats à l'installation, les systèmes de parrainage).

**Vincent Soullignac** a explicité le **processus qui permet de passer d'une donnée à une référence** : c'est l'**interprétation**. Cette interprétation est variable en fonction de la personne qui interprète, de l'objectif d'utilisation de la référence et représente un biais qu'il faut prendre en compte dans la méthodologie de construction des références pour en assurer la fiabilité. La traçabilité de la donnée permet d'identifier les conditions d'application (et d'interprétation) et ainsi de dépasser en partie ce biais. Mettre en parallèle des référents humains permet aussi d'améliorer l'usage des références.

### Le besoin d'organisation des acteurs

Les interventions de Julien Belvèze, Bertrand Chareyron et d'Alain Delebecq ont apporté des éléments par rapport à l'organisation du partenariat. Bien que le multi-partenariat entraîne des difficultés de coordination/organisation, il permet un enrichissement mutuel (partage des points de vue) non négligeable et permet d'augmenter la taille de l'échantillon pour construire les références (facteur souvent limitant des projets). Il a également été souligné l'importance de donner à l'outil les moyens de ses ambitions et de préciser la propriété de l'outil.

La question de l'échelle de l'organisation a été posée suite à la présentation des réseaux RTR et PEP de Rhône-Alpes. Lorsque l'organisation du réseau est régionale, elle garde un lien entre l'amont et l'aval. L'ouverture à la dimension nationale complexifie la discussion. Le niveau national doit se concevoir comme une boîte à outils dans laquelle on choisit les lignes directrices à appliquer localement.

Alain Delebecq a fait valoir la pertinence de l'outil ITAB qui, par son historique, ses compétences et son réseau, a vocation à coordonner les différents acteurs de la recherche-expérimentation en agriculture biologique. Il a proposé que cet outil soit mis à disposition pour animer ce référentiel national.

### Les questions restées en suspens

Certaines questions sont restées en suspens. La question de l'intégration des connaissances empiriques n'a été que peu traitée, leur intégration étant évidente ? La manière d'intégrer ces savoirs doit donner lieu à de plus amples réflexions.

D'autres points ont été abordés et n'ont pas donné suite à des recommandations :

- La prise en compte de l'aval et de la mise en marché : ce point (évoqué par Bertrand Chareyron) met en avant l'importance de prendre en compte les besoins de l'aval. L'implication de l'aval dans la filière change de façon radicale la référence nécessaire (telle qu'une implication dans une coopérative).
- La qualité des produits, notamment technologique,
- Les enjeux de santé liés aux produits biologiques : L'inventaire des besoins en références a montré que l'AB était liée à des enjeux de santé, thème qui n'a pas été abordé lors de cette conférence de consensus.

## Conclusion

---

La conférence de consensus a permis des échanges riches dans une ambiance constructive. Elle a également permis de préciser les questions qui pouvaient se poser et de relativiser et reformuler les controverses telles qu'elles avaient été énoncées. Elle a rempli son rôle d'aide à la prise de décision sur les controverses identifiées, bien que certains points n'aient pas été abordés directement. Les réponses aux questions posées mais aussi les préconisations et pistes de travail suggérées sont à replacer dans le contexte du projet RefAB pour permettre sa bonne continuation.

Le comité de pilotage du projet doit en effet fixer les priorités sur la base de ces recommandations, pour orienter les travaux à mener en 2011 et 2012.